

## Renseignement cambriolage

Par **eric64110**, le **30/09/2014** à **09:33**

bonjour

je possède un commerce . la porte de ma réserve a ete casse en deux et rien na été volé . la porte doit être remplace es ce a moi de faire les travaux ou au propriétaire de l'immeuble de remplacer la porte merci de votre réponse